

DELIB 38-2026



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES
Séance du 5 juin 2026 à 19h30**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 18

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 01/06/2026

Date d'affichage : 01/06/2026

L'an deux mille vingt et six et les cinq juis à 19h30, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Marie-Rose LADOWICHT, Arlette GLORIA, Patricia CAUQUIL, Arielle HOMBERT, Delphine ALBERT, Sylvie CALAS, Monique BERTRAND

Et Messieurs Alain VEUILLET, Claudian BRUN, François MONTAGNE, Jean-Michel MAUREL, Jacques MONTAGNE, Benoît LANDES, Patrice LIMES, Pierre-Jean NEGRE, Didier HOULES, José REVERTE, Frédéric MAIXANDEAU

Excusés : Mme Dominique BOUSSUGE pouvoir à M. Alain VEUILLET

Secrétaire de séance : François MONTAGNE

La séance débute à 19h32

M. le Maire annonce que l'ensemble des sujets traités et des décisions du maire sont préparées lors des réunions hebdomadaires avec le groupe Viviers au coeur.

M. le maire rappelle que les personnes présentent dans le public n'ont pas le droit de prendre la parole.

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal. Il rappelle qu'il convient de mettre sur le mode silencieux les téléphones portables afin que la séance ne soit pas perturbée par des sonneries.

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CIAF**

M. le Maire fait connaître que par courrier en date du 7 mai 2026, le Président du Conseil Départemental du Tarn l'a invité à faire procéder par le Conseil municipal à l'élection des propriétaires, exploitants ou non, à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier de SAIX, SOUAL, CAMBOUNET-SUR-LE-SOR et VIVIERS-LES-MONTAGNES, commission instituée dans le cadre du projet de liaison autoroutière Castres-Toulouse.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie et publié en date du 11 mai 2026, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après :

- M. MONTAGNE François (titulaire)
- M. DESPLAT Luc (titulaire)
- M. ESCANDE Eric (suppléant)

Qui sont de nationalités française ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc arrêtée à :



- M. MONTAGNE François (titulaire)
- M. DESPLAT Luc (titulaire)
- M. ESCANDE Eric (suppléant)

Il est alors procédé à l'élection, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du CGCT.

Le nombre de votants étant de 19, la majorité requise est de 10 voix. Ont obtenu au premier tour :

- | | |
|------------------------|------|
| - M. MONTAGNE François | voix |
| - M. DESPLAT Luc | voix |
| - M. ESCANDE Eric | voix |

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, Messieurs François MONTAGNE et Luc DESPLAT sont élus membres titulaires et Eric ESCANDE est élu membre suppléant.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Alain VEUILLET

Le secrétaire de séance
François MONTAGNE

